

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

Le 27 février 2017 de 17 h 30 à 19 h
Siège social de Toronto

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie
M. François Guérin, vice-président du CSViamonde
M^{me} Julie Goulet, représentante du Centre francophone de Toronto
M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire
au Hamilton Health Sciences Centre
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter
M^{me} Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto
M^{me} Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde
M. Yvon Rochefort, conseiller scolaire, CSViamonde

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 27 février 2018**

Heure : **de 17 h 30 à 19 heures**

Lieu : **Siège social de Toronto**
116, Cornelius Parkway
Toronto, ON M6L 2K5

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence ou de retard le jour même de la réunion :

(416) 523-2005



**COMITÉ CONSULTATIF
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 27 février 2018, de 17 h 30 à 19 h
Siège social - 116, Cornelius Parkway, Toronto**

ORDRE DU JOUR

Rencontre no. 6 – de 17 h 30 à 18 h 10

1. Appel des membres

2. Affaires courantes :
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 2.3 Adoption des procès-verbaux de la réunion du 16 janvier 2018
 - 2.3.1 rencontre n° 4
 - 2.3.2 rencontre n° 5
 - 2.4 Questions découlant des procès-verbaux du 16 janvier 2018
 - 2.4.1 rencontre n° 4
 - 2.4.2 rencontre n° 5

3. Présentation : Projets de recherche-action

4. Correspondance : Lettre - Stratégie pour les élèves ayant des besoins particuliers provenant du Conseil scolaire Franco-Nord

5. Évaluation de la réunion – Tour de table

6. Levée de la réunion

RENCONTRE NO 6
POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

NON ADOPTÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 4 DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 16 janvier 2018

Le comité tient la réunion n° 4 de 17 h 30 à 18 h 10 dans la salle du Conseil du siège social de Toronto sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto.

Membres présents :

dans la salle du Conseil :

M. François Guérin, membre du Conseil, CSViamonde (coprésident du comité)
M^{me} Julie Goulet, représentante du Centre francophone de Toronto
M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto (par audioconférence)
M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde (par audioconférence)
M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde
M^{me} Marguerite Schabas, représentante Autism Ontario – Metro Toronto Chapter

Membre absente :

M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M^{me} Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves
M^{me} Denyse Berecz, directrice des projets spéciaux et appui en EED (par vidéoconférence)
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim
M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseiller Rochefort, appuyé par M^{me} Julie Goulet, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé.

La motion est adoptée.

RENCONTRE NO 6
POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 16 janvier 2018

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 NOVEMBRE 2017

Conseiller Rochefort, appuyé par M^{me} Julie Goulet, propose :

QUE le procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2017 soit approuvé.

La motion est adoptée.

4. ÉLECTION DES COPRÉSIDENTS DU COMITÉ

Conseiller Guérin, exprime un intérêt à poursuivre son mandat comme coprésident du comité pour une prochaine année. Conseiller Rochefort, appuyé par M^{me} Julie Goulet, propose donc :

QUE conseiller Guérin soit nommé comme coprésident du comité.

La motion est adoptée.

Quant à la nomination de la deuxième coprésidence, aucun membre représentant les organismes n'est intéressé à la coprésidence. Il est donc suggéré qu'à l'avenir, si un des membres y exprime un intérêt, il pourra communiquer avec M. Laverdière.

5. RÉSULTATS DE L'OORE 2017 POUR LES ÉLÈVES AVEC DES BESOINS PARTICULIERS

Les membres du comité prennent connaissance du rapport de l'administration faisant état des résultats de l'OORE 2017 pour les élèves ayant des besoins particuliers.

Lors des échanges de vues sur ce dossier, M. Laverdière précise que le Ministère propose d'appuyer les conseils scolaires de langue française dans le processus d'accompagnement des écoles.

RENCONTRE NO 6 **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 16 janvier 2018

M^{me} Julie Goulet, appuyée par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE le rapport en date du 16 janvier 2018 intitulé «Résultats de l'OORE – EED» soit reçu.

La motion est adoptée.

6. APERÇU DE L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ – AUTOMNE 2017

Dans le cadre de son rapport, M. Laverdière donne un aperçu du programme de l'enfance en difficulté que le ministère de l'Éducation prévoit fournir aux conseils scolaires de langue française en automne 2017 qui s'intitule «Accompagner chaque enfant, appuyer chaque élève». Lors des rencontres avec les responsables de l'enfance en difficulté des conseils scolaires qui ont lieu deux fois par an, le ministère les informe du progrès des initiatives et des nouveautés.

Lors des échanges de vues sur ce dossier, M. Laverdière souligne qu'il présentera à la réunion du mois de juin les initiatives que le Ministère a proposées lors de la dernière rencontre.

Conseiller Rochefort, appuyé par M^{me} Julie Goulet, propose :

QUE le rapport en date du 16 janvier 2018 intitulé «Aperçu sur l'éducation de l'enfance en difficulté – automne 2017» soit reçu.

La motion est adoptée.

7. CHANGEMENT ET MISE EN CANDIDATURE D'UN MEMBRE ET D'UN MEMBRE SUPPLÉANT POUR LA CLÉ D'LA BAIE

Les membres du comité prennent connaissance du rapport présenté faisant état du changement de représentation au CCED pour La Clé d'La Baie ainsi que les mises en candidature recommandées.

RENCONTRE NO 6 **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 16 janvier 2018

À la lumière du rapport présenté, conseillère Robert, appuyée par M^{me} Julie Goulet, propose :

QUE le rapport intitulé «Changement et mise en candidature d'un membre et d'un membre suppléant pour la Clé d'La Baie» soit reçu.

QUE le Conseil approuve la nomination de :

- *M. Wadih Beheit à titre de membre représentant La Clé d'la Baie en remplacement de Mme Josée Boulianne.*
- *M^{me} Brianne Whiteside à titre de membre suppléante.*

Les motions sont adoptées.

8. ÉVALUATION DE LA RÉUNION – TOUR DE TABLE

Les membres indiquent unanimement qu'ils ont bien apprécié cette réunion, car les renseignements fournis étaient très enrichissants et pertinents.

9. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Comme convenu, la prochaine réunion aura lieu le 27 février 2018 à 17 h 30.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose la levée de la réunion. La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation
par intérim**

Michel Laverdière

Le président du comité,

François Guérin

RENCONTRE NO 6
POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

NON ADOPTÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 5 DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 16 janvier 2018

Le comité tient la rencontre n° 5 de 18 h 15 à 19 h 10 dans la salle du Conseil du siège social de Toronto sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto.

Membres présents :

dans la salle du Conseil :

M. François Guérin, membre du Conseil, CSViamonde (coprésident du comité)
M^{me} Julie Goulet, représentante du Centre francophone de Toronto
M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto (par audioconférence)
M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde
M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde
M^{me} Marguerite Schabas, représentante Autism Ontario – Metro Toronto Chapter

Membre absente :

M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M^{me} Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves
M^{me} Denyse Berecz, directrice des projets spéciaux et appui en EED (par vidéoconférence)
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim
M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseillère Robert, appuyée par M^{me} Marguerite Schabas, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé avec l'ajout du point «Révision du calendrier des réunions du CCED pour 2017-2018».

L'ordre du jour est ensuite adopté tel que modifié.

RENCONTRE NO 6 **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 16 janvier 2018

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

3. RÉVISION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CCED POUR 2017-2018

Les membres examinent le nouveau calendrier proposé quant aux réunions du CCED pour 2017-2018.

Après avoir passé en revue l'ensemble des dates proposées, il est convenu de tenir la réunion n° 9 pour le 5 juin 2018.

Conseiller Rochefort, appuyé par Mme Julie Goulet, propose par la suite :

QUE le rapport en date du 16 janvier 2018 intitulé «Révision du calendrier des réunions du CCED pour 2017-2018» soit reçu et que le calendrier soit approuvé avec la modification apportée.

La motion est adoptée.

4. COORDINATION ET PRESTATION INTÉGRÉE DES SERVICES DE RÉADAPTATION

L'administration présente un rapport portant sur la coordination et prestation intégrée des services de réadaptation.

À la suite des échanges de vues à ce sujet, conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

QUE le rapport en date du 16 janvier 2018 intitulé «Coordination et prestation intégrée des services de réadaptation» soit reçu.

La motion est adoptée.

5. FAMILLES DE MILITAIRES

Les membres prennent connaissance de la documentation fournie par la direction de la gestion de l'éducation des enfants ayant trait aux familles de militaires. Cette publication a pour but de sensibiliser le personnel des

RENCONTRE NO 6 **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 16 janvier 2018

conseils scolaires à la complexité du profil de l'enfant d'un militaire tout en expliquant les services disponibles, les indemnités et les droits aux prestations à l'intention de cette population très particulière.

Conseiller Rochefort, appuyé par Mme Julie Goulet, propose par la suite :

QUE le rapport en date du 16 janvier 2018 portant sur les familles de militaires soit reçu.

La motion est adoptée.

6. RESSOURCES HUMAINES EN EED – RAPPORT VERBAL

M. Laverdière informe les membres de la situation actuelle au niveau des ressources humaines au sein de l'équipe des services aux élèves entre autres, la nouvelle embauche, les membres de l'équipe qui sont en congé et les mesures prises pour leur assurer leur remplacement.

M^{me} Julie Goulet, appuyée par M^{me} Marguerite Schabas, propose :

QUE le rapport verbal sur les ressources humaines en enfance en difficulté soit reçu.

La motion est adoptée.

7. TOUR DE TABLE

M^{me} Marguerite Schabas, **membre représentant Autism Ontario- Chapitre Metro Toronto**, donne un aperçu des activités et projets au sein de son organisme dont voici :

Le Fonds de remboursement de la semaine de relâche 2018 est mis à la disposition des familles qui font appel aux services d'un travailleur de soutien individuel pour leur enfant souffrant d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou qui déboursent des frais pour que celui-ci participe à un camp ou programme durant la semaine de relâche. Un montant maximal de 350 \$ leur est remis par enfant pour les services retenus entre le 12 et le 16 mars 2018. Par l'entremise de ce fonds, 1007 familles de l'ensemble de l'Ontario recevront des remboursements qui seront effectués à la suite d'une sélection au hasard (tirage au sort) parmi tous les requérants admissibles qui auront

RENCONTRE NO 6

POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 16 janvier 2018

présenté une demande entre le 11 décembre 2017 et le 19 janvier 2018 inclusivement.

M. Ed Mahoney, spécialiste en défense des intérêts des enfants en difficulté offrira un atelier le 29 janvier 2018 au Centre communautaire Miles Nada.

Le site ABACUS vise à constituer la meilleure source d'information possible pour que les parents, les fournisseurs de soins et la communauté en général puissent être informés des services d'analyse comportementale appliquée (ACA) offerts aux personnes qui vivent avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA) en Ontario.

Austime Ontario, Chapitre de Toronto offre un programme pour les frères et sœurs d'un enfant autiste. Ils discuteront de différents sujets qui les unissent en s'adaptant à cette réalité d'avoir un frère ou une sœur autiste.

M. Laverdière informe les membres que l'École secondaire Étienne-Brûlé a organisé des foires le 30 novembre dernier dans le cadre de la classe de préparation à la vie dans le but d'aider les élèves en difficulté à se prendre en main.

8. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La réunion n° 7 aura lieu le 27 février 2018 suivant la réunion n° 6 au siège social de Toronto. L'audioconférence est toujours disponible pour les membres qui sont à l'extérieur de Toronto et aussi pour ceux de Toronto qui ne peuvent pas toujours se rendre au siège social.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, conseiller Rochefort, appuyé par M^{me} Stephanie Penton propose la levée de la réunion. La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation
par intérim**

Michel Laverdière

Le président du comité,

François Guérin



Le lundi, 5 février 2018

À qui de droit,

Depuis maintenant deux ans, les équipes formées des diverses agences et partenaires communautaires collaborent dans le but de comprendre et faire avancer la stratégie pour les élèves ayant des besoins particuliers.

Cette stratégie, dès son annonce, a semblée prometteuse. Toutefois, depuis sa mise en œuvre, elle pose des défis importants et apporte de nombreuses questions qui demeurent sans réponses claires du ministère. Les préoccupations sont légitimes et méritent une attention particulière afin de pouvoir permettre l'actualisation de la stratégie qui a pour but d'éliminer des processus redondants, faciliter l'accès aux services spécialisés et simplifier les processus de demande pour les parents d'enfants nécessitant des services en ergothérapie, orthophonie ou physiothérapie.

Nous sommes d'avis que la planification communautaire et concertée devrait inclure nos agences lead en santé mentale ainsi que toute agence offrant des services. Il faut effectuer une révision des zones de service, développer un processus pour les demandes lié aux carrefours et mettre sur pied des procédures uniformes pour la province. Pour que cet ajustement de la stratégie puisse se faire, nous croyons qu'une planification provinciale s'impose.

Nous soulevons les questions spécifiques suivantes :

- Comment assurer que le parent puisse raconter une seule fois son histoire si le service d'accueil ne recoupe pas l'ensemble des services et des ministères?
- Comment assurer que le parent puisse être servi dans sa langue?
- Quel outil technologique la province mettra-t-elle à la disposition des conseils et des agences? Il faut un outil commun, adapté au langage du PEI et qui pourra être compatible avec les garderies, les agences et les conseils scolaires, bref, tout fournisseur de service. Dans sa lettre datée du 9 mars 2017, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse a indiqué qu'au cours des prochains mois, les ministères consulteront les comités directeurs locaux sur la nécessité de disposer d'une plateforme technologique intégrée unique pour appuyer la mise en œuvre des nouveaux modèles de prestation. Nous sommes toujours dans l'attente d'une telle consultation.
- Comment les rapports générés par un outil pour l'entrevue d'accueil pourront-ils servir à assurer l'équité en matière de services?
- Comment les carrefours électroniques pourraient-ils offrir les renseignements et les ressources aux parents ou tuteurs afin de répondre aux questions et appuyer leur démarche?

RENCONTRE NO 6 **POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR**

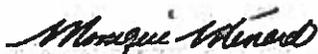
- Quelles ressources humaines sont prévues dans les budgets de mise en œuvre?
- Quel sera le plan de recrutement pour des intervenants spécialisés compétents qui seront en mesure de bien desservir les familles francophones et autochtones et comment assurer que ces services sont disponibles partout en province? Quel sera le plan de contingence s'il s'avère difficile de recruter de telles personnes dans certaines régions?
- Quelles seront les démarches entreprises pour former le personnel enseignant des écoles, le personnel de soutien dans les conseils et le personnel en services de garde à collaborer à cette stratégie tout en sachant qu'il y ait possiblement des contraintes à considérer au niveau des conventions collectives et des conditions de travail? Par exemple, coordination et livraison des services tout au long de l'année scolaire, etc.

La création d'outils provinciaux et l'élaboration de lignes de conduite pour tous les partenaires contribueraient à une cohésion en province et permettrait également une meilleure compréhension des besoins de nos familles et des diverses pénuries et défis dans le but de les rectifier.

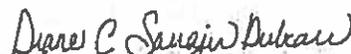
En somme, nous demandons respectueusement aux instances gouvernementales et ministérielles de revoir la stratégie, plus particulièrement la composante de la coordination des services ainsi que celle pour l'intégration des services en réadaptation, dans le but de les redéfinir pour qu'elles soient réalisables et bénéfiques pour nos jeunes en besoin. Nous demandons également qu'une fois la carte stratégique développée entre les divers ministères, les fonds de démarrage soient accordés aux joueurs clés afin de mettre en œuvre la stratégie adoptée.

Le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique Franco-Nord vous remercie de l'attention que vous porterez à cette lettre.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Monique Ménard

Direction de l'éducation
Conseil scolaire catholique Franco-Nord


Diane Sarrazin-Dubeau

Présidente du CCED
Conseil scolaire catholique Franco-Nord

C.C. Directions de l'éducation des 71 conseils scolaires
Comités consultatifs pour l'enfance en difficulté des 71 conseils scolaires
Ministère de l'Éducation
Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse
Denys Giguère, Division de l'éducation en langue française, de l'éducation
autochtone et de la recherche
Denis Filiatrault, La Place des Enfants

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

Le 27 février 2017 de 17 h 30 à 19 h
Siège social de Toronto

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie
M. François Guérin, vice-président du CSViamonde
M^{me} Julie Goulet, représentante du Centre francophone de Toronto
M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire
au Hamilton Health Sciences Centre
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter
M^{me} Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto
M^{me} Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde
M. Yvon Rochefort, conseiller scolaire, CSViamonde

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 27 février 2018**

Heure : **de 17 h 30 à 19 heures**

Lieu : **Siège social de Toronto**
116, Cornelius Parkway
Toronto, ON M6L 2K5

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence ou de retard le jour même de la réunion :

(416) 523-2005



**COMITÉ CONSULTATIF
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 27 février 2018, de 17 h 30 à 19 h
Siège social - 116, Cornelius Parkway, Toronto**

ORDRE DU JOUR

Rencontre no. 7 – de 18 h 15 à 19 h

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
3. États financiers 2016-2017 – Enfance en difficulté
4. Budget révisé 2017-2018 – Enfance en difficulté
5. Plan annuel de l'enfance en difficulté 2018-2019 / Consultation
6. Évaluation de la réunion – Tour de table
7. Levée de la réunion

8. Prochaine rencontre le 30 avril 2018



Le 27 février 2018

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : États financiers 2016-2017 – Enfance en difficulté

SITUATION ACTUELLE

Vous trouverez en annexe le tableau qui compare les dépenses réelles pour l'enfance en difficulté au budget révisé et ce pour la période de septembre 2016 à août 2017.

Revenus

Une augmentation des revenus de 4 746 \$ est principalement causée par l'augmentation du matériel spécialisé refacturé au Ministère et par l'acceptation de demandes de financement supplémentaires soumises au Ministère pour certains cas spéciaux contrebalancé par des revenus inférieurs pour les programmes d'enseignement et de traitement améliorés.

Dépenses

Les principaux écarts sont :

- Titulaire de classe
Dépenses moins élevés de 161 528 \$ à cause du placement sur la grille salariale mais qui est compensé par une augmentation en coût de la suppléance de 84 520 \$.
- Aide à l'enseignement
Augmentation nette de 227 937 \$ notamment causée par une augmentation marquée de la suppléance.
- Fournitures et services
Des dépenses supplémentaires de 159 203 \$ pour du matériel et des services à l'appui au élèves en besoin.
- Perfectionnement professionnel
Certaines formations prévues n'ont pas été réalisées.
- Programme d'enseignement et de traitement améliorés
En agrégat, les dépenses sont moins élevées que prévues notamment pour les dépenses salariales liées aux titulaires pour le placement sur la grille, de même que pour les services contractuels.

Le déficit pour l'enfance en difficulté pour l'année 2016-2017 se situe à 4 077 050\$.

RENCONTRE NO 7
POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR

RECOMMANDATION

Il est recommandé :

QUE le rapport en date du 27 février 2018 sur les États financiers 2016-2017 pour l'enfance en difficulté soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des affaires,
Jason Rodrigue

RENCONTRE NO 7 POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR



ANNEXE 1

Enfance en difficulté États financiers 2016-2017

REVENUS	Budget Révisé 2016-2017		États financiers 2016-2017		Écart	
	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus
AGED		9 056 218		9 059 883		3 665
Matériel spécialisé		571 208		617 706		46 498
Besoins élevés		1 071 704		1 071 689		(15)
Besoins élevés - mesure de montant de variabilité		4 668 885		4 668 885		-
Besoins élevés - inclusion et collaboration		450 000		450 000		-
Cas spéciaux				209 767		209 767
Programmes d'enseignement et de traitement améliorés		991 301		736 132		(255 169)
Expertise en comportement		117 490		117 481		(9)
Total des revenus		16 926 806		16 931 543		4 746

DÉPENSES	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
	Titulaires de classe					
Élémentaire	46,2	4 276 507	46,2	4 118 854	-	(157 653)
Secondaire	13,8	1 234 181	13,8	1 230 306	-	(3 875)
Suppléance		223 441		307 961		84 520
Fournitures et services		46 073		93 127		47 054
Aide à l'enseignement						
Membres du personnel	185,5	9 612 773	185,5	9 068 547	-	(544 226)
Suppléance	-	-	-	772 163	-	772 163
Matériel, manuels et fournitures						
Fournitures et services		284 370		443 573		159 203
Équipement spécialisé		571 208		617 815		46 607
Perfectionnement professionnel		230 000		53 247		(176 753)
Personnel professionnel / paraprofessionnel						
Direction - EED	3,0		3,0		-	
Supervision et coordination	2,0		2,0		-	
Orthophonie	4,0		4,0		-	
Conseil pédagogique	1,0		1,0		-	
Psychologue	2,0		2,0		-	
Psychométrie	2,0		2,0		-	
Consultant en autisme	11,0		11,0		-	
Travail social	6,0		6,0		-	
sous total	31,0	3 309 117	31,0	3 331 571	-	22 454
Appui - Informatique						
Salaires	1,0	78 454	1,0	78 454	-	-
Fournitures et services		40 178		40 178		-
Services contractuels		20 000		35 112		15 112
Appui administratif	1,0	99 519	1,0	81 554	-	(17 965)
Programmes d'enseignement et de traitement améliorés						
Titulaires - Élémentaire	4,0	426 800	4,0	296 631	-	(130 169)
Titulaires - Secondaire	1,0	106 700	1,0	109 335	-	2 635
Aide à l'enseignement - Élémentaire	5,0	260 883	5,0	224 008	-	(36 875)
Aide à l'enseignement - Secondaire	1,0	52 176	1,0	57 478	-	5 302
Mobilier et matériel		21 142		5 614		(15 528)
Services contractuels		123 600		43 065		(80 535)
sous total	7,0	991 301	7,0	736 132	-	(255 169)
Total	285,5	21 017 122	285,5	21 008 593	-	7 606

Écart	(4 090 316)	(4 077 050)	(2 860)
--------------	--------------------	--------------------	----------------

RENCONTRE NO 7 **POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 27 février 2018

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : Budget révisé 2017-2018 – Enfance en difficulté

SITUATION ACTUELLE

Vous trouverez en annexe le tableau qui présente le budget révisé pour l'enfance en difficulté, et ce, pour la période de septembre 2017 à août 2018.

Par rapport au budget initial, nous prévoyons les ajustements suivants :

Revenus

Une augmentation de 290 609 \$ notamment causée par l'augmentation des effectifs, de même que par des demandes soumises au Ministère pour certains cas spéciaux. Les revenus pour les programmes d'enseignement et de traitement améliorés ont également été ajustés pour tenir compte des montants maintenant prévus.

Dépenses

Les principaux changements sont :

- Titulaire de classe
Dépenses plus élevées 111 304 \$ à cause du placement sur la grille salariale.
- Aide à l'enseignement
Augmentation de 551 218 \$ pour l'ajout de 8,0 postes pour combler des besoins identifiés et l'ajustement des salaires pour refléter le personnel réellement en poste.
- Fournitures et services
Un investissement de 20 000 \$ dans des classes de préparation à la vie.
- Services contractuels
Un contrat de service professionnel supplémentaire de 20 000 \$ pour appuyer des besoins identifiés.
- Programmes d'enseignement et de traitement améliorés
Réduction de 223 948 \$ pour prendre compte de la réduction de deux titulaires de classes assignés aux programmes.

Le déficit prévu pour l'enfance en difficulté pour l'année 2017-2018 augmente donc de 216 655 \$ pour se situer à 3 649 122 \$.

RENCONTRE NO 7
POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR

RECOMMANDATION

Il est recommandé :

QUE le rapport en date du 27 février 2018 sur le budget révisé 2017-2017 en enfance en difficulté soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des affaires,
Jason Rodrigue

RENCONTRE NO 7 POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR



Annexe 1

Enfance en difficulté Budget révisé 2017-2018

REVENUS	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Écart	
	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus
AGED		9 467 397		9 720 926		253 529
Matériel spécialisé		580 361		591 389		11 028
Besoins élevés		-		-		-
Besoins élevés - mesure de montant de variabilité		7 502 676		7 502 676		-
Besoins élevés - inclusion et collaboration		450 000		450 000		-
Cas Spéciaux		-		250 000		250 000
Programmes d'enseignement et de traitement améliorés		1 155 948		932 000		(223 948)
Expertise en comportement		120 186		121 051		865
Total des revenus		19 276 568		19 568 042		290 609

DÉPENSES	Budget 2017-2018		Budget révisé 2017-2018		Écart	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
Titulaires de classe						
Élémentaire	48,1	4 516 726	48,1	4 603 972	-	87 246
Secondaire	12,5	1 164 221	12,5	1 188 279	-	24 058
Suppléance		288 359		288 359		-
Fournitures et services		64 366		73 763		9 397
Aides-enseignantes et éducatrices spécialisées						
Élémentaire et Secondaire	176,0	9 948 460	184,0	10 499 679	8,0	551 218
Matériel, manuels et fournitures						
Fournitures et services		370 200		390 200		20 000
Équipement spécialisé		580 361		591 389		11 028
Perfectionnement professionnel		196 000		196 000		-
Personnel professionnel / paraprofessionnel						
Direction - EED	3,0		3,0		-	
Supervision et coordination	2,0		2,0		-	
Orthophonie	4,0		4,0		-	
Aide Orthophonie	5,0		5,0		-	
Conseil pédagogique	6,0		6,0		-	
Psychologue	1,0		1,0		-	
Psychométrie	3,0		3,0		-	
Consultation en autisme	4,0		4,0		-	
Travail social	12,0		12,0		-	
sous total	37,0	4 131 298	37,0	4 142 516	-	11 218
Appui - Informatique						
Salaires	1,0	81 312	1,0	81 862	-	550
Fournitures et services		40 178		40 178		-
Services contractuels		25 000		45 000		20 000
Appui administratif	2,0	147 470	2,0	143 967	-	(3 503)
Programmes d'enseignement et de traitement améliorés						
Titulaires - Élémentaire	4,0	447 896	3,0	335 922	(1,0)	(111 974)
Titulaires - Secondaire	2,0	223 948	1,0	111 974	(1,0)	(111 974)
Aide à l'enseignement	6,0	343 330	6,0	343 330	-	-
Mobilier et matériel		17 174		17 174		-
Personnel professionnel / paraprofessionnel	1,2	123 600	1,2	123 600	-	-
sous total	13,2	1 155 948	11,2	932 000	(2,0)	(223 948)
Total	289,8	22 709 899	295,8	23 217 164	6,0	507 264

Écart	Dotation	Dépenses
		(3 433 331)
		(3 649 122)
		(216 655)

RENCONTRE NO 7- POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 27 février 2018

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : Plan annuel de l'enfance en difficulté 2018-2019 / Consultation

MISE EN CONTEXTE

À chaque année, le Conseil scolaire Viamonde doit revoir son plan annuel en enfance en difficulté tel que décrit dans le Règlement 306 sur les programmes d'enseignement et les services en enfance en difficulté pris en application de la *Loi sur l'Éducation*. Les exigences des normes se fondent sur les exigences définies dans les notes du ministère concernant les plans de l'enfance en difficulté.

SITUATION ACTUELLE

Afin de se préparer à la consultation annuelle, le tableau des actions vous est présenté.

Processus de consultation	
Consultation du plan annuel par le CCED	Du 30 avril au 22 juin 2018
Rétroaction de la communauté, écoles et syndicats	
Consultation du plan manuel	Du 7 au 25 mai 2018
Rétroaction des membres du CCED	
Rétroaction des membres et révision des commentaires suite à la consultation	À la rencontre du 5 juin 2018
Révision des commentaires et approbation des modifications par le Conseil	
Révision finale et approbation	Révision : Mai-juin 2018 À la rencontre du Conseil du 22 juin 2018
Soumission au Ministère	
Plan annuel de l'enfance en difficulté	Le 30 juin 2018

RENCONTRE NO 7-
POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Il est recommandé :

Que le rapport en date du 27 février 2018 « Plan annuel 2018-2019 / Consultation » soit reçu.

Que le CCED recommande au Conseil scolaire Viamonde d'approuver le plan de consultation du plan annuel de l'enfance en difficulté 201-2018.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation par intérim,
Michel Laverdière